

Les joyaux de la couronne en matière de SST

Présenté par : Benoit Laberge - conseiller syndical CSN

20 octobre 2020

*Ceux qui ne peuvent se souvenir du
passé sont condamnés à le répéter*



Adolph Menzel
Berlin 1875.

Contexte québécois

- ▶ En 1979, le régime que nous connaissons actuellement fut mis sur pied
 - ▶ Prévention
 - ▶ Mécanismes de prévention
 - ▶ Maternité sans danger
 - ▶ Associations sectorielles paritaires
 - ▶ Inspectorat
 - ▶ Réparation
 - ▶ Financement

Comités paritaires de SST

- ▶ Choisir le Md responsable des services de santé
 - ▶ Choisir les ÉPI
 - ▶ Participer à l'évaluation des risques
 - ▶ Établir les programmes de formation au sein du programme de prévention
-
- ▶ **Étendre à chaque secteur d'activité ce mécanisme**

Programme de prévention

- ▶ Programme d'adaptation aux normes et règlements
 - ▶ Mesures d'entretien et de maintenance préventive
 - ▶ Mise en œuvre des mesures de SST dans l'établissement
-
- ▶ **Étendre à chaque secteur d'activité ce mécanisme**

Programme de santé spécifique

- ▶ Identification des risques et surveillance du milieu de travail
 - ▶ Planification d'activités d'information/formation
 - ▶ Mesures de surveillance médicale par rapport à chaque milieu de travail
 - ▶ Mise sur pied et maintien des secouristes / premiers soins
-
- ▶ **Étendre à chaque secteur d'activité ce mécanisme**

Représentants à la prévention

- ▶ Membre d'office du comité paritaire de SST
 - ▶ Appui les travailleurs lors de l'exercice de leurs droits
 - ▶ **Enquête sur les accidents, maladies ou événements « passés proches »**
 - ▶ Accompagne l'inspecteur CNESST lors de ses visites
 - ▶ **Dispose de temps afin de réaliser sont travail**
 - ▶ Bénéficie d'une protection contre les représailles de l'employeur
-
- ▶ **Étendre à chaque secteur d'activité ce mécanisme**

Réparation

- ▶ Indemnité de remplacement de revenu
 - ▶ Processus médical pour la réparation des lésions
 - ▶ Primauté du médecin traitant
-
- ▶ **Redresser le système de financement de la CNESST**
 - ▶ **Abolir le Bureau d'évaluation médicale**
 - ▶ **Réviser l'annexe I des maladies professionnelles**
 - ▶ **Abolir la mesure de redressement d'impôt affectant les travailleurs accidentés**

Camarades, veillons au grain !